



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	25	29

Date de la convocation
13 septembre 2022

Séance du
21 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 21 septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HELLAL, le Maire.

### **Etaient présents :**

Mesdames CHOISNE, DAUZAT, AUDINET, CHLAGOU, BLANC, BOURGNEUF, LAMRHARI, GILBERT, BENHERRAT, HOUSIEAUX, VIERIN, MAURY, DE PAUW, GUILLAUME-MONNERY.

Messieurs HELLAL, DIAB, PERNOT DU BREUIL, RECTON, DE MYTTENAERE, CAPRON, PERON, CABADET, NORTON, TILLY, LEONARD

**Etaient représentés :** Monsieur JOANNIN par Monsieur NORTON, Monsieur CRONIER par Monsieur DIAB, Madame LHADI par Madame GUILLAUME – MONNERY, Monsieur ERNULT par Monsieur TILLY

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, Madame LAMRHARI a été désignée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération 2022-21-09-12

### **Présentation du rapport annuel du délégataire du service de l'eau : SUEZ**

Les chiffres clés

**3 384** abonnés

**376 860 m<sup>3</sup>** d'eau produit dans l'année

**330 352 m<sup>3</sup>** d'eau facturée

**1,3988 € TTC/m<sup>3</sup>** sur la base de la facture 120 m<sup>3</sup>

**89,4 %** de rendement du réseau de distribution

**3,53 m<sup>3</sup>/km/j** de pertes en réseau

**100 % de conformité sur les analyses bactériologiques**

**44,4 %** de conformité sur les analyses physico-chimiques

**3 réparations fuites sur canalisations**

**2 réparations fuites sur branchements**

## Les indicateurs

Thème	Indicateur	2021	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	8 853	Nombre	C
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnés	3 384	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.077 - Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	29,92	km	A
Tarifification	D102.0 - Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	1,3988	€ TTC/m <sup>3</sup>	A
Indicateur de performance	P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (2)	100	%	A
Indicateur de performance	P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (2)	44,4	%	A
<i>Indicateur de performance</i>	<i>P102.1.BIS - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques sans la prise en compte des retours ARS sur les métabolites de la chloridazone</i>	<i>100</i>	<i>%</i>	<i>A</i>
Indicateur de performance	P104.3 - Rendement du réseau de distribution	89,37	%	A
Indicateur de performance	P103.2B - Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (1)	80	%	A
Indicateur de performance	P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	3,81	m <sup>3</sup> /km/j	A
Indicateur de performance	P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	3,53	m <sup>3</sup> /km/j	A

Perspectives :

### Les orientations à donner

#### Production

- Le renouvellement de l'anti-bélier reste à prévoir.
- Le compteur forage et refoulement reste à renouveler.
- La mise en sécurité des dômes des deux réservoirs de Margny lès Compiègne par la création d'une ligne de vie avec échelle à crinoline et rambarde antichute reste toujours à réaliser rapidement dans la mesure où cela touche la sécurité des intervenants.

- Des travaux de remise en état de la station de pompage (toiture, pignons, porte et fenêtre du local comptage) doivent toujours être envisagés.
- Dans le but d'un suivi et fiabilisation des données, les compteurs mécaniques forage et reprise sont toujours à remplacer par des débitmètres électromagnétiques.
- Le point d'injection de chlore situé dans le forage doit être déplacé dans la conduite de refoulement.

### Distribution

- Des renforcements de réseau sont toujours à prévoir par la collectivité :
  - Renforcement du réseau AEP rue Octave Butin (en DN 200 mm) (partie entre les rues Victor Hugo et République) ;
  - Renforcement du réseau AEP rue de la Vieille Montagne (en DN 200 mm) pour desservir la future zone du plateau du haut de Margny ;
  - Remplacement des canalisations existantes de 60 et 80 mm par une conduite de 100 mm sur une longueur de 190 mètres linéaires rue de Verdun ;
  - Remplacement de la canalisation existante de 80 mm par une conduite de 100 mm sur une longueur de 100 mètres linéaires rue du 14 juillet.

Un programme sera proposé à la collectivité pour engager ces travaux. (À noter que la totalité des fonds contractuels a été d'ores et déjà consommée).

- Suez proposera à chaque début d'exercice, suite à la tournée d'hydrants un programme de renouvellement de 4 hydrants conformément au contrat de délégation de service.
- Dans le cadre de travaux neufs sur réseau AEP financés par la collectivité, Suez souhaite être associée au projet pour avis, participer aux réunions de chantier et disposer des plans de récolement - essais de pression et bactériologique, avant la réception des ouvrages par la collectivité. Cette action permettra une mise à jour systématique de nos plans de réseau sous SIG et de connaître les modifications hydrauliques apportées.
- Dans le cadre de travaux de voirie financés par la collectivité, Suez souhaite être associé au projet pour identifier les ouvrages ou accessoires pouvant éventuellement être renouvelés ou remis à niveau.

### La nature des ressources utilisées

L'alimentation en eau potable de Margny lès Compiègne est assurée depuis la station de pompage située au Nord-Est de la commune. Ce site comprend un forage. Le forage a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique le 31/05/1985.

L'eau pompée est désinfectée au chlore gazeux avant d'être refoulée dans les réservoirs de 1 000 et 450 m<sup>3</sup>. La chloration est assurée par 2 bouteilles de 30 kg.

Le réservoir de 1 000 m<sup>3</sup> pilote le pompage dans le forage. La partie basse de Margny lès Compiègne est alimentée par les réservoirs de 1 000 et 450 m<sup>3</sup>.

Un groupe de surpression alimente la partie haute de Margny lès Compiègne. Le réservoir de 250 m<sup>3</sup> du 6ème RHC est utilisé pour alimenter la ZAC.

Il y a deux étages de pression pour la commune.

La commune de Margny lès Compiègne dispose de deux interconnexions sur le réseau d'eau de la ville de Compiègne. Ces interconnexions peuvent être utilisées en secours.

La capacité totale de stockage de la commune est de 1 700 m<sup>3</sup>

Cette synthèse ne reprend que les grands éléments du rapport. La version complète est consultable en mairie au service Développement Durable.

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte du rapport d'activité SUEZ.

*Le Conseil Municipal,*

Entendu le rapport présenté par Monsieur Jean-Paul CABADET, Conseiller

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

Prend acte du rapport d'activité SUEZ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé les membres présents,

Pour copie conforme

Le Maire,

Bernard HELLAL